

Communiqué de presse

Vousfinancer et la FNATH signent un nouveau partenariat pour accompagner les personnes accidentées de la vie et handicapées qui veulent devenir propriétaires

Paris, le 8 novembre 2016 – Les taux sont actuellement à leur plus bas niveau historique mais tout le monde ne peut pas forcément en profiter... C'est le cas notamment des personnes handicapées, malades ou invalides qui souhaiteraient emprunter et se heurtent régulièrement au refus des banques et des assurances.

C'est pourquoi Vousfinancer, courtier en crédit immobilier, et la FNATH, association des accidentés de la vie, viennent de signer un partenariat afin d'apporter des solutions personnalisées de crédit et d'assurance emprunteur à ceux qui en ont besoin.

Faciliter l'accès au crédit et à l'assurance pour toute personne accidentée de la vie et handicapée

Les taux de crédit sont à leur plus bas niveau et permettent à beaucoup de devenir propriétaires dans les meilleures conditions. Pourtant, certaines personnes restent exclues du crédit et de l'assurance emprunteur en raison de leur état de santé, d'un handicap ou d'une invalidité. Elles doivent ainsi faire face à des difficultés liées aux refus des banques ou des assureurs.

« Obtenir un crédit immobilier est compliqué lorsqu'on est accidenté, malade ou en situation de handicap alors que cela ne représente pas forcément un plus grand risque pour la banque ou l'assureur... Mais par manque d'expertise ces personnes se heurtent souvent à des refus. Et les rares fois où ce n'est pas le cas, les surprimes demandées sur l'assurance sont telles que le coût de l'opération en devient dissuasif » explique **Arnaud de Broca, Secrétaire général de la FNATH**.

Des conseils spécialisés et adaptés à ces emprunteurs

La FNATH et Vousfinancer ont signé un partenariat afin d'accompagner les personnes accidentées de la vie, malades, handicapées ou invalides en leur donnant les conseils sur-mesure afin de trouver les solutions de crédit et d'assurance adaptées à leur besoin. Ainsi, si Vousfinancer apporte des solutions de crédit, la FNATH apporte à ces personnes des solutions d'assurance.

« Nous souhaitons mettre notre expertise aux services de ceux qui peuvent avoir des difficultés à trouver un crédit en raison de leur handicap. Nous les conseillons sur le montage financier le plus adapté en prenant en compte les éventuels besoins futurs qu'ils pourraient avoir tels que des dépenses de santé ou d'aménagement de leur logement. Nous sollicitons en priorité les banques qui prennent en compte les indemnités dont ils bénéficient et les conseillons sur leur droit aux diverses aides à l'achat. Enfin dans le cadre de notre partenariat avec la FNATH, nous leur proposons un produit d'assurance dédié qui maximise les chances pour eux d'obtenir un accord » explique **Laurent Perrot, directeur des agences Vousfinancer de Grezieu-la-Varenne, Oullins et Lyon 3**.

Ainsi, dans l'idéal, Vousfinancer conseille de privilégier les crédits les plus modulables et de négocier la possibilité de baisser ses mensualités avec un allongement de la durée du prêt jusqu'à 5 ans pour faire face à des dépenses supplémentaires, ou de s'adresser à une banque qui prenne en compte dans les revenus l'allocation adulte handicapé afin d'accroître la capacité d'emprunt.

Par ailleurs, il est important de savoir que si l'emprunteur ou l'un des habitants du logement est, soit titulaire d'une carte d'invalidité (deuxième ou troisième catégorie), soit bénéficiaire de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), **il peut bénéficier d'un prêt à taux zéro même s'il n'est pas primo-accédant.**

Dans le cadre du partenariat avec la FNATH, Vousfinancer fait bénéficier aux adhérents de l'association de 25 % de réduction sur les honoraires de courtage.

Pour en savoir plus : <http://www.fnathservices.com/>

A propos de la FNATH - *Indépendante de tous les pouvoirs, la FNATH est présente dans toute la France : plus de 1 000 sections sont réparties dans 70 structures départementales ou interdépartementales. La FNATH ne se contente pas de soutenir les accidentés de la vie, mais les accompagne dans toutes leurs démarches du quotidien. Elle aide notamment les malades à connaître leurs droits, à se faire reconnaître par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et par leur employeur. De nombreux "leviers de prévention" ont également été mis en place. La prévention contre les accidents domestiques, les produits chimiques au travail et la souffrance au travail sont aussi au programme de la FNATH.*

A propos de Vousfinancer

Fondé en 2008 par Jérôme Robin, Vousfinancer, spécialiste du courtage en crédits immobiliers, accompagne de façon personnalisée, les particuliers dans la recherche de la meilleure solution de financement pour leur projet immobilier.

La stratégie de Vousfinancer se base sur la rencontre avec un seul et unique interlocuteur expert en financement, la transparence (montage du dossier financier réalisé avec le client), et la garantie de trouver rapidement (moins d'une semaine) la solution globale la plus adéquate (assurance de prêt, taux, garanties, mensualités, durées, coût du crédit, frais de dossiers, partenaires bancaires). Vousfinancer propose également des solutions pour les crédits professionnels et le rachat de crédits. Chiffres clés : 150 agences en France et Dom-tom, 500 collaborateurs, plus d'1,5 milliard d'euros financés en 2015.

Contacts Presse

Vousfinancer : Aude Vallée – 06 82 85 91 47 aude.vallee@vousfinancer.com

Fnath : Arnaud de Broca – 06 20 51 04 83 - arnaud.debroca@fnath.com